

**PROCES-VERBAL**  
**REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
En Mairie de Grandris le MARDI 08 AVRIL 2024 A 20 H 00  
Convocation du 02 avril 2024

Présents : Pascale JOMARD, Isabelle GRAMMARE, Nadine BOUILLON, Frédéric CORGIER, Estelle LECANU, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Jean-Pierre GOUDARD, Éric BOUHANA, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Lionel GUIARD, Aurélien DELHOMME, Guillaume LECANU

Absent(e) : Ludivine CHAUMERON

---

---

**ORDRE DU JOUR**

---

---

Désignation du secrétaire de séance : Guillaume LECANU

---

Procès-verbal du dernier conseil municipal :  
Aucune remarque, le procès-verbal sera publié dans les jours qui viennent.

---

COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2023

Guillaume LECANU présente le compte administratif 2023.

**Fonctionnement / Dépenses**

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisé 2023</b>
Charges à caractère général	238 920,00	192 701,26
Charges de personnel	311 580,00	273 240,94
Autres charges de gestion courante	154 200,00	145 945,63
Charges financières	11 800,00	11 704,71
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
Dépenses imprévues	21 860,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>738 360,00</b>	<b>623 592,54</b>

**Fonctionnement / Recettes**

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisé 2023</b>
Atténuation de charges	15 000,00	14 287,87
Produit des services	51 100,00	57 251,94
Impôts et taxes	307 510,00	387 017,99
Dotations et participations	304 500,00	270 289,31
Autres Produits	27 250,00	42 082,89
Résultat reporté	33 000,00	33 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>738 360,00</b>	<b>803 930,00</b>

**Résultat Fonctionnement : + 180 337,46 €**

### Investissement / Dépenses

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisé 2023</b>
Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00
OP – Bâtiments communaux	20 000,00	9 653,26
OP – Acquisition de matériel	13 000,00	1 257,41
OP – Signalétique	5 500,00	4 340,04
OP – Bornes incendies	3 600,00	0,00
OP – Voierie	18 000,00	12 777,00
OP – Odysée	0,00	0,00
OP – Cantine	65 000,00	0,00
OP – Patrimoine	5 500,00	5 062,32
OP – PLU	4 000,00	1 980,00
OP – Aménagement place	395 000,00	23 327,00
Emprunts	52 000,00	51 743,52
Subventions	7 000,00	950,70
Dépenses imprévues	21 980,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>615 580,00</b>	<b>111 091,25</b>

### Investissement / Recettes

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisé 2023</b>
Subventions	134 440,00	108 298,00
Emprunts	0,00	0,00
Dotations	25 007,56	25 898,48
Solde reporté	456 132,44	456 132,44
<b>TOTAL</b>	<b>615 580,00</b>	<b>590 328,92</b>

**Résultat Investissement : + 479 237,67 €**

Le compte administratif du centre de santé est présenté par Guillaume LECANU :

### Fonctionnement / Dépenses

	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisé 2023</b>
Charges à caractère général	7 000,00	0,00
Charges de personnel	38 150,00	0,00
Autres charges de gestion courante	310,00	0,00
Dépenses imprévues	190,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>45 650,00</b>	<b>0,00</b>

## Fonctionnement / Recettes

	Budget 2023	Réalisé 2023
Remboursement sur rémunération	2 500,00	0,00
Autres prestations de service	25 000,00	0,00
Dotations et participations	18 099,36	0,00
Report 2022	50,64	50,64
<b>TOTAL</b>	<b>45 650,00</b>	<b>50,64</b>

### Résultat Fonctionnement : +50,64 €

Aucun mouvement en investissement concernant le centre municipal de santé.

Guillaume LECANU annonce que les comptes administratifs 2023 sont identiques aux comptes de gestion 2023 pour le budget principal et le budget secondaire du CMS.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont acceptés à l'unanimité des votants (le maire ne participe pas à ce vote).

---

## AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Guillaume LECANU présente une proposition d'affectation des résultats 2023.

Résultat 2023 à affecter : **+ 180 337,46 €** :

Affectation en fonctionnement : 30 000 €

Affectation en investissement : 150 337,46 €

Cette affectation est adoptée à l'unanimité.

Résultat 2023 du budget du CMS : 50,64 €

Affectation en fonctionnement : 50,64 €

Cette affectation est adoptée à l'unanimité.

---

## TAUX D'IMPOSITION 2023

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition sans augmentation :

- Taxe foncière bâti : 25.34%, taxe foncière non bâti : 34.95%
- Taxe d'habitation sur résidence secondaire : 7.20%

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions suivantes aux associations sont proposées (Montants en Euros) :

Anciens combattants	100
ADHA	800
AGRAF	250
Club du sapin vert	250
Echo de la montagne	1 000
EGJL	500
Douceur de vivre	400
La Ruche	200
Prévention routière	260
Aikido club de Grandris	150
MFR/Lycée	150
VHB	9 794,30
HVA Culture	3 295,70
Comité des fêtes	500

Les élus présidents ou membres du bureau d'association ne participent pas au vote.  
3 abstentions.

La proposition est adoptée.

---

## SYDER

La commune a le choix de répartir les dépenses du SYDER en deux formes :

- Budgétisation
- Fraction en fiscalisation

Il est proposé de fiscaliser une fraction de dépense de 10 000€.

7 votes pour.

4 votes contre.

1 abstention.

La proposition est adoptée.

---

## VOTE D'UNE IAT ET PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

Il est proposé d'attribuer une IAT à Vanessa ZAGARI.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Concernant la proposition d'une prime de pouvoir d'achat, il est proposé d'attribuer la prime à tous les agents qui peuvent en bénéficier (selon les critères définis par le gouvernement) sur la base de 50% de l'assiette maximale. Cette proposition doit être soumise au CGD 69 avant de prendre la délibération correspondante. Le vote est donc reporté à la prochaine séance de conseil municipal.

---

## PRESENTATION DU BUDGET 2024

Le budget principal est présenté par Guillaume LECANU

### Fonctionnement / Dépenses

	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>
Charges à caractère général	238 920,00	288 950,00
Charges de personnel	311 580,00	296 900,00
Autres charges de gestion courante	154 200 ,00	140 060,00
Charges financières	11 800,00	14 100,00
Atténuation de charges	0,00	600,00
Dépenses imprévues	21 860,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>738 360,00</b>	<b>740 610,00</b>

### Fonctionnement / Recettes

	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>
Atténuation de charges	15 000,00	2 500,00
Produit des services	51 100,00	55 300,00
Impôts et taxes	307 510,00	372 510,00
Dotations et participations	304 500,00	252 300,00
Autres Produits	27 250,00	28 000,00
Résultat reporté	33 000,00	30 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>738 360,00</b>	<b>740 610,00</b>

### Investissement / Dépenses

	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>
Immobilisations corporelles	5 000,00	25 100,00
OP – Bâtiments communaux	20 000,00	15 000,00
OP – Acquisition de matériel	13 000,00	13 000,00
OP – Signalétique	5 500,00	9 500,00
OP – Bornes incendies	3 600,00	3 600,00
OP – Voierie	18 000,00	37 400,00
OP – Odyssée	0,00	0,00
OP – Cantine	65 000,00	80 000,00
OP – Patrimoine	5 500,00	0,00
OP – PLU	4 000,00	2 000,00
OP – Aménagement place	395 000,00	578 000,00
Emprunts	52 000,00	49 400,00
Subventions	7 000,00	5 000,00
Dépenses imprévues	21 980,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>615 580,00</b>	<b>818 000,00</b>

### Investissement / Recettes

	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>
Subventions	134 440,00	141 490,00
Emprunts	0,00	0,00
Dotations	25 007,56	46 934,87
Solde reporté	456 132,44	629 575,13
<b>TOTAL</b>	<b>615 580,00</b>	<b>818 000,00</b>

Le budget principal est adopté à l'unanimité.

Le budget du centre de santé est présenté par Guillaume LECANU

### Fonctionnement / Dépenses

	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>
Charges à caractère général	7 000,00	7 000,00
Charges de personnel	38 150,00	38 150,00
Autres charges de gestion courante	310,00	310,00
Dépenses imprévues	190,00	190,00
<b>TOTAL</b>	<b>45 650,00</b>	<b>45 650,00</b>

### Fonctionnement / Recettes

	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>
Remboursement sur rémunération	2 500,00	2 500,00
Autres prestations de service	25 000,00	25 000,00
Dotations et participations	18 099,36	18 099,36
Résultat reporté	50,64	50,64
<b>TOTAL</b>	<b>45 650,00</b>	<b>45 650,00</b>

### Budget d'investissement :

Dépenses – Matériel et outillage : 25 000 €

Recettes – Subventions : 25 000 €

Le budget du centre de santé est adopté à l'unanimité.

---

## URBANISME : DROIT DE PREEMPTION

Un terrain au Goutel est présenté à la commune pour préemption.  
La commune décide de ne pas préempter.

---

## COMMISSIONS COMMUNALES

### BATIMENT ET VOIERIE

Lionel GUIARD demande à recevoir les CR de réunion de chantier de la place des platanes. Pascale JOMARD informe que les réunions de chantier ont lieu tous les Mercredis à 8H30.

Les CR seront envoyés à l'ensemble du conseil par email.

Des devis ont été effectués pour le chemin de la Presle.

13 800 € HT (Monocouche) ou 26 871 € HT (Enrobé)

Pour 800 mètres linéaire / 1200 m<sup>2</sup>.

Il est décidé de demander un deuxième devis à un autre fournisseur.

### **Délibérations complémentaires :**

Concernant le bâtiment de l'école, des fenêtres (coté Rue) sont à changer, car voilées. Certains rideaux sont aussi à remplacer. Des devis actuels ont été effectués (Entre 17 et 20 K€). Des subventions sont possibles de la part du département.

Le conseil autorise Pascale JOMARD à lancer les demandes de subvention.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Dans le cadre des amendes de police, il est proposé de demander le remplacement du radar pédagogique route de Saint Just d'Avray, ainsi que divers marquages et panneaux de signalisation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Un pilier du monument aux morts est abimé. Une solution de la part des cantonniers est à l'étude.

## FLEURISSEMENT

Les devis sont demandés et en cours pour la campagne 2024.

## QUESTION DU PUBLIC

Il est demandé de la part des classes en 5 la gratuité des locations des salles sur l'année de Mars (année précédente) à Juin de l'année des conscrits.

Pascale JOMARD va réétudier la délibération correspondante afin de la simplifier et d'accéder à cette demande.

La Séance est levée à 22H30



